

# J.P.B ARCHITECTURE SASU

Jean Pierre BONHOURE Architecte DPLG

RCS Toulouse 530 900 083 N° D'ordre National : S14648, Régional : midS 01646

1 388 Route de la Vendinelle, Le Grand Cazal 31460 LA SALVETAT LAURAGAIS

Tél Portable : 0 614 195 932 - e-mail : [jpbonhoure@laposte.net](mailto:jpbonhoure@laposte.net)

Nos réf : 22\*04

La Salvetat Lauragais le 30.07.2024.

## VISITE DU CHANTIER du 29 Juillet 2024, Semaine 31 - N° 2

**Affaire : Travaux de SAUVEGARDE et de STABILISATION du mur en façade Sud, de la Chapelle SAINT ORENS. Pour l'association « LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT ORENS DE THIL » sur la commune de THIL.**  
**Mme Céline FRAYARD Maire de la commune de THIL. Tél : 0.561.854.288. mèl : [mairie.vaudreuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaudreuil@wanadoo.fr)**

Présent Absent	Lot n°	Entrep	ACTEURS	INTERLOCUTEURS	TÉL	Adresse
PRE	MISE EN ŒUVRE DES CONTREFORTS	ASSOC	AMIS CHAPELLE SAINT OREN	Mr Marcel SULTANA Mr Yannick BARBIER autres associers <a href="mailto:chapelle.saintorens.marnac@gmail.com">chapelle.saintorens.marnac@gmail.com</a>	0.777.340.003	N° 2 Allée de l'église 31 530 BRETX
PRE	STABILISATION DES CHARPENTES	ASSOC	AMIS CHAPELLE SAINT OREN	Mr Marcel SULTANA Mr Yannick BARBIER autres associers	0.777.340.003	N° 2 Allée de l'église 31 530 BRETX
	CONSEIL PATRIMOINE	FOND	FONDATION DU PATRIMOINE	Mr Charles MARECHAL <a href="mailto:charles.marechal@fondation-patrimoine.org">charles.marechal@fondation-patrimoine.org</a>	0.652.096.667	n° 135 Allée de Brienne, Maison de l'Horloge 31 000 TOULOUSE
PRE	MAÎTRE D'ŒUVRE	SASU	J.P.B ARCHITECTURE	Mr Jean-Pierre BONHOURE <a href="mailto:jpbonhoure@laposte.net">jpbonhoure@laposte.net</a>	0.561.839.033 0.614.195.932	Le Grand Cazal 31 460 La SALVETAT Lauragais
	MAIRIE DE THIL	MAIRIE	MAIRE DE LA COMMUNE	Mme Céline FRAYARD <a href="mailto:mairie@mairie-thil.fr">mairie@mairie-thil.fr</a>	0.561.854.288	Mairie de Thil 31 530 THIL

## Généralités



**- AVANT TOUT. LA SECURITE DES PERSONNES !**

- Après chaque interventions, MAINTENIR LE CHANTIER PROPRE !



- Etablir une protection, un périmètre de chantier, installation d'un ruban de signalisation. OK, Toujours maintenu.

LOTS PAR LOTS

**LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE, MAIRIE DE THIL, Mme Céline FRAYARD Maire.**

- Arrêté du Maire n° 22/2024. La Mairie de THIL accorde un droit d'accès et d'intervention sur la chapelle Saint Orens, dans le but de mettre en œuvre des contreforts provisoires, en soutien du mur de la façade Sud de la chapelle. Contreforts participants à la sécurisation du site. Accord du 15/07/2024 au 15/09/2024.
- La question se pose pour la mise en œuvre des étalements de stabilisation des « charpentes ». à suivre.
- Ouverture de la Mairie tous les mardis et jeudis ! de 9h à 18h.

**LE MAÎTRE D'ŒUVRE, L'ARCHITECTE**

- Communiquer avec toutes les acteurs, Mairie, Fondation du Patrimoine, Association « les Amis de la chapelle Saint Orens de Thil ».
- Accompagner chaque intervention sur le site. Veiller au bon déroulement des travaux.
- Participer à la préparation des étapes à suivre.



- Proposition d'installer des gauges afin de surveiller l'évolution des fissures dans l'angle Sud-Ouest de la chapelle.

**Lot n°1 TERRASSEMENTS \* MACONNERIE \* SERRURERIE \* ETAIEMENTS \***



- Fabrication des équerres métalliques articulées, (contreforts), en atelier. Réalisation courant semaine 30. OK.



- Installation des contreforts sur leurs bases le lundi 29.07.2024. Tout est en ordre.
- Mise en tension possible dès le 08.08.2024. Après séchage complet des bétons de fondations.
- Quatre lisses de planches seront mises en appuis, avec calade, contre le mur de la façade Sud.

## **Lot n°2 STABILISATION PROVISOIRE DES CHARPENTES \***

- Afin de poursuivre notre réflexion de mise en sécurité de l'édifice, la question se pose de la stabilité de la couverture de la chapelle.
- Prise des mesures, et schémas d'appuis complémentaires, dans le but de renforcer et de stabiliser la charpente. Composée de 4 fermes à entrées retroussé, posées sur des appuis précaires.
- Réalisation de bases en appuis au sol de la chapelle. Réalisation de poteaux de soutiens et d'une triangulation en supports des fermes.
- Evocation de la stabilisation des pièces de charpentes du « porche ».

PROCHAINE REUNION, à programmer, selon disponibilités des bénévoles actifs, à confirmer.

Sont convoquées, les membres actifs de l'association :

**\* ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT ORENS DE THIL » \***

**Merci de tout mettre en œuvre en sécurité !**

Votre présence et votre ponctualité sont importantes, elles nous feront gagner du temps à tous.

*Le présent compte-rendu est considéré comme définitivement accepté, s'il n'a fait l'objet d'aucune observation dans les six jours suivant la réunion.*